

Régie des Quartiers Chastre

Activités de dynamisation
des quartiers

Destinée prioritairement aux habitants
des logements publics et aux habitants de Chastre et Walhain

- ✓ Accueil
- ✓ Amélioration du cadre de vie
- ✓ Sensibilisation
- ✓ Participation citoyenne
- ✓ Activités festives
- ✓ Aide administrative...



La Régie des Quartiers *Notre Maison* (Chastre)

vous propose des activités de redynamisation dans les quartiers de logements sociaux.

- » Un **lieu d'accueil** pour les habitants dans le quartier : bienvenue !
- » Des **activités festives, citoyennes et culturelles**, en collaboration avec le Service Jeunesse et l'AMO Carrefour J (fête des voisins, St-Nicolas, participation à l'école des devoirs,...)
- » L'écoute de vos bonnes idées pour l'**amélioration de votre quartier** et le soutien dans la concrétisation de projets collectifs
- » Des actions de **prévention, d'éducation** et de **sensibilisation** sur différents thèmes (logement, santé, énergie,...)
- » Une **permanence sociale** (aide administrative sur rendez-vous, accompagnement dans vos démarches vers l'emploi, orientation vers des services spécialisés...)

A l'initiative de :



Avec le soutien de :



Agréée par le Gouvernement Wallon
Editeur responsable : V. Demanet (Président)

Pour plus d'informations, contactez nous !

Régie des Quartiers Notre Maison asbl

Avenue des Bouleaux, 21 – 1450 Chastre

Contact Julie Pire

Tél. 0494 / 350.780

Mail rdqchastre@notremaison.be

Facebook www.facebook.com/regiedesquartiers

Heures d'ouverture Lundi au vendredi de 8h30 à 16h30



Régie des Quartiers Chastre

*Formations en bâtiment
et entretien des espaces verts*

Destinée prioritairement
aux demandeurs d'emploi de Chastre et de Walhain



Taille de haies ✓

Peinture ✓

Débroussaillage ✓

Maçonnerie ✓

Accompagnement vers l'emploi ✓

Travail du bois ✓

La Régie des Quartiers *Notre Maison* (Chastre) vous propose une **formation** en bâtiment et entretien des espaces verts

Formation par le travail : apprentissage des bases du métier d'ouvrier polyvalent par la réalisation de chantiers et petits travaux dans les quartiers de logements publics.

Peinture, maçonnerie, travail du bois, petits aménagements extérieurs, taille de haies, débroussaillage...

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h
- Durée : de 3 mois à un an
- Prime de formation : 1 € brut/heure
- Déplacements remboursés
- Frais de garde d'enfants remboursés

Mais encore...

- Remise à niveau des connaissances générales (français, math)
- Activités citoyennes
- Soutien à la recherche d'emploi
- Possibilité de stage en entreprise

Conditions d'accès à la formation

- » Être inscrit comme demandeur d'emploi auprès du Forem (chômeur complet indemnisé, demandeur d'emploi sans allocations, bénéficiaire du revenu d'intégration, statut Awiph) ;
- » À partir de 18 ans (convient autant aux hommes qu'aux femmes) ;
- » Avoir un titre de séjour et un permis de travail en ordre pendant toute la durée de la formation pour les ressortissants étrangers ;
- » Destinée prioritairement aux habitants des logements publics concernés et aux habitants des communes ;
- » Formation reconnue par le Forem : signature d'un contrat de formation « F70 bis ».

Intéressé ? Contactez la Régie des Quartiers de Chastre !